

## Descriptif

<b>Objet</b>	Remplacement de l'installation de production de chaleur à l'établissement scolaire spécialisé (ECPS) Les Amandiers (phases SIA 31 à 53)	
<b>Forme de mise en concurrence</b>	Appel d'offres	
<b>Type de procédure</b>	Ouvverte	
<b>Mandat</b>	Groupement : architecte ; ingénieur chauffage ; ingénieur sanitaire, thermicien – physicien du bâtiment ; acousticien ; ingénieurs spécialisés CVCSE-R	
<b>Honoraires</b>	Le coût de l'ouvrage (CFC 1 à 4, hors TVA et hors honoraires) est estimé à CHF 2'500'000 HT (+/- 20 %).	
<b>N° de publication sur simap.ch</b>	19768-01	
<b>Date de publication sur simap.ch</b>	06.08.2025	
<b>Délai de remise de l'offre</b>	22.09.2025 23:59	
<b>Adjudicateur</b>	République et canton de Genève, Département du territoire (DT), Office cantonal des bâtiments (OCBA), Route des Jeunes 1A, Case Postale 32, 1211 Genève 8	
<b>Organisateur</b>	République et canton de Genève, Département du territoire (DT), Office cantonal des bâtiments (OCBA), Adrien Tabarini, Route des Jeunes 1A, Case Postale 32, 1211 Genève 8	
<b>Communauté de soumissionnaires</b>	Autorisée	
<b>Sous-traitance</b>	Autorisée (uniquement pour les prestations de modélisation BIM)	
<b>Critères d'adjudication</b>	Qualité économique globale de l'offre	35 %
	- Prix	
	- Crédibilité du prix	
	Compréhension de la problématique	30 %
	Références	20 %
	Organisation	15 %
<b>Notation du prix</b>	Méthode Tmoyenne	
<b>Notation du temps</b>	Méthode T4	
<b>Comité d'évaluation</b>	Adrien Tabarini, DT, OCBA, chef de projets Corine Furer, DT, OCBA, spécialiste marchés publics Paul Hermann, mandataire principal Carolina Oberli, mandataire spécialiste Suppléants : Samantha Babel, DT, OCBA Jean-Philippe Ogouchi	

## Commentaires techniques

### Remarques sur l'appel d'offres

La visite du site d'exécution est obligatoire. Une visite du site sera organisée le 15.08.2025 à 15h00. La CCAO estime qu'une visite obligatoire seulement 9 jours après la publication de l'appel d'offres est une condition trop restrictive qui ne favorise pas l'ouverture du marché. Contacté par la CCAO, l'organisateur s'est engagé à prévoir une nouvelle date de visite ultérieurement, si besoin.

Les prestations sont censées commencer en phase 31 mais le planning prévoit une étude de faisabilité entre octobre 2025 et avril 2026 avant le démarrage de l'avant-projet en mai 2026. Contacté par la CCAO, l'organisateur a admis qu'il s'agissait d'une erreur. L'avant-projet doit démarrer en octobre 2025.

La pondération du critère de la qualité économique globale de l'offre est de 35 % ce qui contrevient aux recommandations de la CCAO qui préconisent un maximum à 30 %. Contacté par la CCAO, l'organisateur s'est engagé à baisser la pondération de ce critère à 30 % et à augmenter le critère de l'organisation à 20 %.

### Avis de la CCAO



### Distribution

Aux membres des associations membres de la FAI

A l'adjudicateur

A l'organisateur